

DATE : 06/06/2021

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2021\_58

TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS LES 7 ET 8 JUIN

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commande en flacons de vaccins Moderna, Janssen et AstraZeneca à partir du 07/06.

Ce document s'articule en six parties :

- I) PRÉCISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- II) MODALITES DE COMMANDE POUR LA SEMAINE DU 7 JUIN (COMMUNES AUX TROIS VACCINS)
- III) VACCIN MODERNA
- IV) VACCIN JANSSEN
- V) VACCIN ASTRAZENECA
- VI) MODALITES DE COMMANDE DE SACOCHES ISOTHERMES LES 7 ET 8 JUIN

Ce DGS-Urgent comporte également une annexe : Annexe 1 – Notice d'utilisation des sacoches isothermes.

## I. PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

### Flacons commandés les 25 et 26 mai

**Précisions sur les livraisons de flacons de vaccin Moderna :** les reliquats de commandes effectuées entre le 25 et le 26 mai seront livrés en officine entre le jeudi 10 et le samedi 12 juin.

### Flacons commandés le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin

**Dates de livraison en officine pour le vaccin Janssen :** les flacons commandés les 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin seront livrés **le mercredi 9 et le jeudi 10 juin.**

**Dates de livraison en officine pour le vaccin AstraZeneca :** les flacons commandés les 31 et 1<sup>er</sup> juin mai seront livrés **le mercredi 9 juin et le jeudi 10 juin.**

**Confirmation de livraison :** un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison a été envoyé le **4 juin** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les médecins), aux médecins et aux sages-femmes (volumes qui leur sont destinés).

## II. MODALITES DE COMMANDE POUR LA SEMAINE DU 7 JUIN (COMMUNE AUX TROIS VACCINS)

Le portail de télé-déclaration (<https://declarations-pharmacie.ars.sante.fr>), ouvrira **du lundi 7 juin au matin au mardi 8 juin à 23h** pour la commande **des différents effecteurs selon les modalités précisées ci-dessous**. Pour rappel, les médecins et les sages-femmes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021\\_19](#). Les infirmiers sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

**Confirmation de livraison :** un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison sera envoyé le **11 juin** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elles ont commandé) et aux médecins et aux sages-femmes (volumes qui leur sont destinés). Les rendez-vous de vaccination peuvent être planifiés à compter de la réception de cet email et positionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison des vaccins.

En cas de question sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « Contacter le support » du portail de télé-déclaration : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Si un flacon de vaccin n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et transport de ce vaccin, ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination. Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leurs étaient initialement attribuées.

### III. MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN MODERNA

#### Volumes ouverts à la commande :

Effecteurs	Médecins	Pharmaciens	Infirmiers	Sages-femmes
Nombre de flacons ouverts à la commande par effecteur	1 flacons par médecin	2 flacons par <u>officine</u>	1 flacon par IDE	1 flacon par sage-femme

**Dates de livraison en officine :** les flacons commandés les 7 et 8 juin seront livrés entre **le jeudi 17 et le samedi 19 juin**. En fonction des volumes commandés, une partie des flacons sera livrée **les semaines suivantes**.

**Modalités de livraison, délivrance, transport et utilisation du vaccin Moderna :** les professionnels de santé sont invités à consulter et respecter scrupuleusement les conditions de transport, stockage, délivrance et utilisation du vaccin Moderna. Elles sont décrites dans les documents suivants :

- [L'annexe 1 du DGS-Urgent 54](#) : Moderna en ville - Conditions de stockage, transport et étiquetage ;
- [L'annexe 2 du DGS-Urgent 54](#) : Moderna en ville - Procédure et FAQ à destination des grossistes-répartiteurs (document Santé Publique France) ;
- [La fiche technique du vaccin Moderna](#), disponible sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé.

### IV. MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN JANSSEN

#### Volumes ouverts à la commande :

Effecteurs	Médecins	Pharmaciens	Infirmiers	Sages-femmes
Nombre de flacons ouverts à la commande par effecteur	2 flacons par médecin	4 flacons par <u>officine</u>	1 flacon par IDE	1 flacon par sage-femme

**Dates de livraison en officine :** les flacons commandés le 7 et le 8 juin seront livrés **le mercredi 16 et le jeudi 17 juin**.

## V. MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN ASTRAZENECA

### Volumes ouverts à la commande :

Effecteurs	Médecins		Pharmaciens		Infirmiers	Sages-femmes
	1 <sup>ère</sup> injection	2 <sup>nde</sup> injection	1 <sup>ère</sup> injection	2 <sup>nde</sup> injection	1 <sup>ère</sup> injection	1 <sup>ère</sup> injection
Nombre de flacons ouverts à la commande par effecteur	1 flacon par médecin	1 flacon par médecin	2 flacons par <u>officine</u>	2 flacons par <u>officine</u>	1 flacon par IDE	1 flacon par sage-femme

Dates de livraison en officine : les flacons commandés le 7 et 8 juin seront livrés **le mercredi 16 et le jeudi 16 juin.**

## VI. MODALITES DE COMMANDE DE SACOCHES ISOTHERMES LES 7 ET 8 JUIN

Des **sacoches isothermes réutilisables pouvant contenir jusqu'à 68 flacons de vaccin vont être disponibles à la commande pour les officines de ville, à raison d'une sacoches par pharmacie.** Ces sacoches permettent le transport en 2-8°C des flacons de vaccins, notamment par les professionnels de santé après retrait des flacons de vaccin auprès de leur pharmacie référente.

La commande de sacoches isothermes en ligne sera ouverte du 7 au 8 juin via [le portail de télé-déclaration.](#)

La livraison des sacoches en officine débutera la semaine du 14 juin et sera effectuée par les agences de grossistes-répartiteurs.

D'autres envois de sacoches isothermes sont prévus début juillet dans la mesure des stocks disponibles. L'objectif est d'en procurer aux pharmacies afin de sécuriser les transferts de flacons vers les cabinets des professionnels de santé de la ville.

### Sondage à destination des pharmaciens :

Nous vous invitons à partager votre avis sur les pochettes isothermes distribuées en avril et mai dernier en répondant aux questions suivantes (moins d'une minute nécessaire) : [lien vers le sondage.](#)

Laetitia BUFFET  
Responsable de la Task Force Vaccination

Pr. Jérôme SALOMON  
Directeur général de la santé

*Signé*

*Signé*